

# ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

*Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977*

CONCOURS INTERNATIONAL  
D'ORGUE  
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL  
D'ORGUE  
DE CHARTRES

## ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du lundi 6 juillet 2018 à 17h00 au 16 Cloître Notre-Dame 28000 CHARTRES

#### Procès Verbal - Compte-rendu

L'assemblée générale a été convoquée conformément aux dispositions statutaires et son ordre du jour a été réglé par le conseil d'administration.

Bien que les statuts ne prévoient pas de quorum il est à noter que plus de 70% des membres sont présents ou représentés. L'assemblée générale peut valablement délibérer.

#### ORDRE DU JOUR

- Rapport moral de l'exercice 2017
- Situation financière de l'association - Compte de résultat et bilan 2017
- Budget prévisionnel 2018
- Situation du grand orgue de la cathédrale - point de la situation
- Concours international d'orgue 2018
- Questions diverses

#### RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2017

L'année 2017 a comme tous les 2 ans été une année sans concours. Son activité s'est donc articulée autour du Festival, des Soirées Estivales, d'un concert à Pâques, de présentations d'instruments pour le Jour de l'Orgue, et d'une visite des orgues de la région.

**Le Festival 2017**, en juillet et août, a accueilli huit organistes le dimanche après-midi à 16h15 ; sa programmation était essentiellement tournée vers des artistes femmes, puisque outre l'organiste titulaire de la cathédrale, 7 se sont succédées aux claviers. Le festival a été très suivi par un nombreux public international.

<b>Dimanche 9 juillet</b>	<b>Shin Young LEE</b> (Corée du Sud)
<b>Dimanche 16 juillet</b>	<b>Lynne DAVIS</b> (États-Unis)
<b>Dimanche 23 juillet</b>	<b>Loreto ARAMENDI</b> (Espagne)
<b>Dimanche 30 juillet</b>	<b>Pascale MÉLIS</b> (France)
<b>Dimanche 06 août</b>	<b>Coralie AMEDJKANE</b> (France)
<b>Dimanche 13 août</b>	<b>Patrick DELABRE</b> (France)
<b>Dimanche 20 août</b>	<b>Françoise DORNIER</b> (France)
<b>Dimanche 27 août</b>	<b>Véronique Le GUEN</b> (France)

# ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL  
D'ORGUE  
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL  
D'ORGUE  
DE CHARTRES

## Les concerts du jeudi soir, dans le cadre des Soirées Estivales

Proposés à 21h, sept récitals d'orgue ont vu se succéder des intervenants locaux et régionaux, ainsi que trois étudiants des conservatoires nationaux supérieurs de musique de Paris et Lyon.

<b>Jeudi 6 juillet</b>	Raphaël TRARIEUX (Chartres)
<b>Jeudi 20 juillet</b>	Quentin GUÉRILLOT (Basilique St Denis, Étudiant au CNSMD de Paris)
<b>Jeudi 27 juillet</b>	Vincent GRAPPY (Blois)
<b>Jeudi 3 août</b>	Hubert HAYE (St Germain-en-Laye, Brou)
<b>Jeudi 10 août</b>	Olivier SALANDINI (Bourges)
<b>Jeudi 17 Août</b>	Emmanuel CULCASI (Aix-en-Provence, étudiant au CNSMD de Lyon)
<b>Jeudi 24 Août</b>	Johannes SKOOG (Suède, étudiant CNSMD de Paris)

Une fois de plus, ainsi qu'on le constate depuis quelques années, ces deux moments musicaux permettent de toucher plusieurs types de public : un public plus « mobile » les dimanches après-midi avec des attentes multiples lors de leur visite à la cathédrale, et un public plus attentif et de plus en plus nombreux les jeudis soirs, l'atmosphère nocturne particulière de la cathédrale n'y est pas étrangère.

'**Pâques aux grandes orgues**' : le **16 avril 2017** l'association a organisé un concert donné par Jean-Charles GANDRILLE, ancien lauréat du Concours 'Improvisation' en 2000 et compositeur.

Ce concert a connu un vif succès auprès d'une assistance nombreuse et attentive. Il est envisagé de pérenniser ce concert à cette période.

**Le Jour de l'Orgue**, opération d'envergure nationale, s'est déployé le **samedi 13 mai 2017** entre les églises Saint Aignan, Saint Pierre et la cathédrale. Le matériel vidéo récemment acquis a à nouveau permis ainsi de montrer en direct au plus grand nombre "l'instrument-orgue", de le rendre plus proche, tant par l'écoute qu'également la vision de ce qu'est la machine. Il est important de montrer que cet instrument sert aussi en dehors de la liturgie, et que c'est bien un instrument de musique 'à part entière'.

Élèves des classes d'orgue des conservatoires de Chartres, de Lucé, et organistes euréliens, se sont ainsi succédés aux claviers.

L'audition à la cathédrale a eu lieu conjointement à la Nuit des cathédrales qui se déroulait le même soir, touchant un public encore plus élargi, qui là aussi a été particulièrement réceptif à la diffusion vidéo en direct.

## Visite des orgues de la Région

### et liens avec les Associations d'amis de l'orgue

En décembre, l'association a organisé la visite de deux orgues de la région en partenariat avec les associations locales :

- Orgue Isnard-Cavaillé Coll de Pithiviers classé monument historique, en lien avec l'association des amis de l'orgue de Pithiviers et l'organiste titulaire Damien Colcomb ;
- Orgue Aubertin de l'église St Marceau d'Orléans.

Une trentaine de personnes ont participé à ce voyage qui a été unanimement apprécié.

## **Le rapport d'activité 2017 est adopté à l'unanimité.**

SECRETARIAT : 22, CLOÎTRE NOTRE-DAME – 28000 CHARTRES

Siège social : Office de Tourisme - Place de la Cathédrale - 28000 Chartres

Tél (33) (0)2 37 36 67 48

e.mail [orgues.chartres@yahoo.fr](mailto:orgues.chartres@yahoo.fr)

site : <http://orgues.chartres.free.fr/>

# ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

*Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977*

CONCOURS INTERNATIONAL  
D'ORGUE  
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL  
D'ORGUE  
DE CHARTRES

## **RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION - ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2017**

Le total des produits d'exploitation de l'exercice 2017 s'élève à 76.488 €. Le total des charges à 64.539 €.

Le résultat brut d'exploitation est de + 11.949 €.

Une donation exceptionnelle de 25.000 a été enregistrée au cours de l'exercice.

Des charges exceptionnelles de rétrocession de parts de subventions, indexées sur les montants prévisionnels des bilans, s'élèvent à 16.397 €.

Après comptabilisation des produits financiers, des charges et produits exceptionnels, le résultat net de l'exercice est de +21.261 €.

Voici l'évolution des principaux postes de l'exercice de cette année, en comparaison avec la dernière année sans concours (2015) :

- les subventions de l'année diminuent légèrement pour un total de 46.000 € (50.000 € en 2015). Les recettes propres (cotisations, dons, mécénat) sont identiques pour un montant de 15.758 €.

- les charges d'exploitation s'élèvent à 64.539 €, le poste des rémunérations des artistes augmente de 7.246 €, en lien avec la programmation de l'année écoulée.

L'équilibre financier de l'association reste fragile. La donation reçue en 2017 lui a permis de ne pas être en déficit.

L'excédent de l'exercice, de 21.261 € sera proposé à l'assemblée générale pour son inscription au report à nouveau. En effet, le renforcement des fonds associatifs reste une nécessité. Ils ne représentent aujourd'hui qu'un minimum avec une demie année de fonctionnement.

Les comptes de l'exercice 2017 sont arrêtés pour ces montants.

**Le compte de résultat et le rapport des comptes 2017 sont adoptés à l'unanimité.**

## **SITUATION SOCIALE DE L'ASSOCIATION**

Une équipe de 14 bénévoles assure l'accueil du public, la mise à disposition des programmes et se relaye pour l'accueil des artistes avec le concours des organistes de la cathédrale.

La présence et l'accueil de ces bénévoles durant les concerts et le concours pour assurer la logistique des ventes et de mise en place, est particulièrement appréciée par le public.

### **Secrétariat de l'association et Logistique du concours**

L'association fait appel au cabinet comptable ECA pour la comptabilité de l'association, ce qui représente une réelle économie.

Le secrétariat des activités de diffusion (Festival et Soirées Estivales) et du fonctionnement de l'association est assuré par une personne en CDI.

# ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL  
D'ORGUE  
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL  
D'ORGUE  
DE CHARTRES

## **PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2018**

### **- le Festival international 2018**

Huit concerts gratuits du 8 juillet au 2 septembre les dimanches à 16h15. L'édition 2018 qui a pour thématique les '*Organistes des cathédrales*' verra se succéder aux claviers Pierre MÉA (*France, Reims*), Jean-Baptiste MONNOT (*France, Rouen*), Karol MOSSAKOWSKI (*Pologne, Lille*), Olivier HOUETTE (*France, Poitiers*), Johann VEXO (*France, Nancy*), Patrick DELABRE (*Chartres*), Michel BOURCIER (*France, Nantes*), Vincent RIGOT (*France, Paris*), Stephen THARP (*États-Unis, New York*).

### **- les Soirées Estivales 2018**

Sept concerts d'orgue gratuits sont programmés les jeudis à 21h00, sollicitant tant des organistes de la Région Centre-Val de Loire, que trois élèves des Conservatoires nationaux supérieurs de musique de Paris et de Lyon, professionnels en devenir : Daniel GOTTFRIED (*Autriche, étudiant CNSMD de Lyon*), Ádám TABAJDI (*Hongrie, étudiant CNSMD de Paris*), Damien COLCOMB (*Pithiviers*), Frédéric DESENCLOS (*Orléans, Chapelle Château de Versailles*), Barbara CORNET (*France, étudiant CNR St Maur des Fossés*), Françoise DORNIER (*Chartres*), David HIRST (*Grande-Bretagne, Mantes-la-Jolie*), Raphaël TRARIEUX (*Chartres*).

### **Autres concerts hors saison estivale**

Jour de l'Orgue : l'association assurera la présentation des orgues de Saint Aignan, de Saint Pierre et de la cathédrale.

Un concert est envisagé en mai 2019 en association avec l'association des Samedis Musicaux de Chartres - sous forme de concert gratuit, avec le trompettiste Romain LELEU, l'organiste Ghislain LEROY, et la violoniste Cécile PEYROL.

### **Visite d'orgues**

Une nouvelle sortie devrait être proposée aux membres de l'association après la saison estivale 2018.

## **CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE 2018**

### **26<sup>ème</sup> CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE**

La communication du concours international d'orgue "GRAND PRIX DE CHARTRES" 2018 et ses modalités a été lancée, ainsi que la préparation de sa logistique toujours très en amont. Cette édition sera consacrée à l'interprétation.

Le jury sera composé de sept membres dont 3 français et 4 étrangers :

Daniel ROTH, président (France)  
Véronique Le GUEN (France)  
Olivier VERNET (France)

Susan LANDALE (Grande-Bretagne)  
Jon LAUKVIK (Norvège)  
Dong-III SHIN (Corée du Sud)  
Stephen THARP (États-Unis)

Ce concours, qui a lieu tous les deux ans, s'adresse aux organistes de moins de 32 ans ; depuis sa création il a rassemblé plus de 1000 candidats du monde entier, 64 lauréats dont 33 Grands Prix, les membres du jury les plus éminents.

SECRETARIAT : 22, CLOÎTRE NOTRE-DAME – 28000 CHARTRES  
Siège social : Office de Tourisme - Place de la Cathédrale - 28000 Chartres  
Tél (33) (0)2 37 36 67 48  
e.mail [orgues.chartres@yahoo.fr](mailto:orgues.chartres@yahoo.fr)  
site : <http://orgues.chartres.free.fr/>

# ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

## CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

## FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

Le concours comporte une épreuve de présélection, deux épreuves éliminatoires et une épreuve finale ; le jury peut décerner pour chaque discipline un grand prix, un second prix et divers autres prix. Le public est appelé à voter pour un prix du public tant en interprétation qu'en improvisation.

Le « Grand Prix » se voit proposer nombreux engagements dans les plus hauts lieux de l'orgue et dans les grands festivals du monde.

À titre d'exemple le premier lauréat du concours Daniel Roth (Grand Prix en 1971) a donné plusieurs milliers de concerts dans le monde entier.

L'un des derniers lauréats, Karol Mossakowski (Grand Prix Improvisation 2016), a donné 70 concerts depuis son obtention du prix en septembre 2016 et ce dans 13 pays différents, outre les pays d'Europe, les USA, la Russie (St Petersburg théâtre Mariinsky), le Canada. Il vient d'être nommé organiste titulaire de la cathédrale de Lille, et professeur d'orgue et d'improvisation au conservatoire du 10<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

Cette année, 29 candidats se sont inscrits au concours, représentant 13 nationalités et 4 continents. Les présélections sur CD viennent d'avoir lieu ces 6 et 7 juin : le jury a retenu 14 candidats. Les épreuves éliminatoires se dérouleront à Paris sur le grand orgue de l'église Saint Eustache : du 25 au 31 août pour la première épreuve, et du 1<sup>er</sup> au 3 septembre pour la seconde épreuve.

Les candidats retenus pour la finale se rendront à Chartres dès le 4 septembre, où les finales auront lieu le dimanche 9 septembre à 14h00.

Les épreuves éliminatoires devaient originellement se dérouler à la Maîtrise d'Antony, mais des travaux ayant finalement été décidés par l'établissement aux abords immédiats de la salle d'orgue (*avec d'importantes nuisances sonores durant les répétitions et les épreuves, rendant celles-ci impossibles*) il s'est avéré nécessaire de délocaliser les épreuves dans un lieu assurant calme et anonymat : nous remercions chaleureusement Thomas OSPITAL, organiste titulaire de Saint-Eustache, son collègue Baptiste-Florian MARLE-OUVRARD, et le clergé de nous avoir ouvert les portes de saint Eustache. Les répétitions pourront s'y effectuer en journée, les épreuves en soirée après la fermeture de l'église, permettant ainsi anonymat des épreuves et confort d'écoute.

Par ailleurs, une commande d'œuvre a été passée au jeune compositeur, Thomas LACÔTE, pour les finales du concours.

Il convient par ailleurs de mener une réflexion sur l'évolution du concours, notamment sur le point de l'anonymat, ce qui permettrait de mieux communiquer auprès du public, amplifiant ainsi le rayonnement des candidats et de l'association - à l'image du concours de Montréal (*Canada*) ou St Albans (*Grande-Bretagne*).

**Le programme d'activité 2018 est adopté à l'unanimité.**

## **BUDGET PRÉVISIONNEL 2018**

Année avec concours, le budget prévisionnel est prévu pour un montant de 150.900,00 euros, avec des recettes prévisionnelles des collectivités pour un montant à ce jour prévisible de 85.900, 00 € (sur les 115.900 prévus, baisse de 15.000 € à 5.000 € du Conseil Départemental, et de 15.000 € à 10.000 € de la Ville sur le Concours) : toutes les collectivités n'ayant pas encore signifié formellement leur subvention.

**Le budget prévisionnel 2018 est adopté à l'unanimité.**

SECRETARIAT : 22, CLOÎTRE NOTRE-DAME – 28000 CHARTRES  
Siège social : Office de Tourisme - Place de la Cathédrale - 28000 Chartres  
Tél (33) (0)2 37 36 67 48  
e.mail [orgues.chartres@yahoo.fr](mailto:orgues.chartres@yahoo.fr)  
site : <http://orgues.chartres.free.fr/>

# ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL  
D'ORGUE  
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL  
D'ORGUE  
DE CHARTRES

## **SITUATION DU GRAND ORGUE DE LA CATHÉDRALE**

L'association est particulièrement investie dans le dossier de reconstruction du grand orgue.

Après plusieurs interventions auprès de la direction générale de la création artistique du Ministère de la culture en 2016, ainsi qu'une réunion au cabinet de la Ministre de la culture en présence de Monseigneur PANSARD, le dossier a été ré-ouvert par l'État qui en a confié la gestion à la direction régionale des affaires culturelles du Centre. Plusieurs réunions techniques ont eu lieu à la DRAC au premier trimestre 2017, réunions auxquelles l'association a participé. Il a été fait part à l'administration et à ses services des attentes et besoins tant sur le plan technique que musical : un document a été remis officiellement afin que ces demandes soient prises en compte.

Ce projet nécessite un financement spécifique de l'État. L'association envisage de participer financièrement (avec le concours de Chartres Sanctuaire du monde) sous réserve que le projet technique et musical prenne en compte les attentes et demandes formulées. Les collectivités territoriales seront aussi sollicitées.

Les travaux s'étaleraient sur environ 36 mois.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Que devient l'orgue de chœur : il ne peut guère être utilisé que pour accompagner le chant, mais ne présente aucun intérêt par ailleurs, malheureusement.

La pièce de T. Lacôte sera-t-elle enregistrée : probablement à titre d'archive, mais pas nécessairement pour une diffusion CD.

La séance est levée à 18h06.

ASSOCIATION DES GRANDES  
ORGUES DE CHARTRES  
22, Cloître Notre Dame  
28000 CHARTRES  
Tél. 02 37 36 67 48